



Direction Départementale  
de l'Agriculture et de la Forêt de  
l'Hérault



# Mise en œuvre de la Directive Oiseaux (Directive n° 79-409 CEE)

## Proposition de Zone de Protection Spéciale

### MONTAGNE DE MARCOU, DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX

Phase de consultation au niveau local  
(article R.414-3 du code de l'environnement)





# Le site

**Nom :** Montagne de Marcou, de l'Espinouse et du Caroux  
**Domaine biogéographique :** Atlantique-Méditerranéen  
**Surface :** 3 376 ha

## Communes

	Nom des communes	INSEE	Surf. Commune (ha)	dans site	%
1	Castanet-le-haut	34055	2 743	596	21,7%
2	Rosis	34235	5 243	1 861	35,5%
3	Cambon et Salvergues	34160	5 000	919	18,4%
<b>Surface du site Montagne de Marcou, de l'Espinouse et du Caroux (ha)</b>				<b>3 376</b>	

## Description du site

Les monts de Marcou, de l'Espinouse et du Caroux font partie, avec la Montagne Noire, des zones naturelles les plus vastes du département de l'Hérault. Dans les secteurs les plus méridionaux du Massif Central, cette vaste entité montagneuse, de par sa position intermédiaire entre les domaines atlantiques et méditerranéens, constitue un réservoir très riche et diversifié pour la faune et la flore. Cette zone accueille en effet de nombreuses espèces rares ou en régression notamment dans des biotopes particuliers tels que les tourbières, les gorges, les crêtes, les milieux rupestres, les landes sommitales ou les boisements âgés.

La bordure sud du site surplombe la vallée de l'Orb et est caractérisée par une végétation de type méditerranéen. Sur le plateau et les crêtes, se développe une végétation de type atlantique telle que la hêtraie et la lande. Ponctuellement, dans les zones les plus humides, apparaissent des tourbières alors qu'aux abords des zones habitées, on peut observer des prairies à l'aspect bocager. Par ailleurs, de nombreux reboisements en sapins et épicéas ont été réalisés dans les forêts domaniales.

### Éléments qui justifient la proposition d'un site d'intérêt communautaire :

Selon une récente analyse du GIECCE (Groupement d'intérêt environnemental et cynégétique du Caroux Espinouse), les espèces prioritaires justifiant la proposition d'un site d'intérêt communautaire sont : **l'Alouette lulu, la Fauvette Pitchou et la Pie-grièche écorcheur**, oiseaux de milieux ouverts notamment pâturés, ainsi que **le Pic noir**, oiseau de milieu forestier. Ces espèces sont décrites sous forme de fiches pages suivantes. Ce sont pour la plupart des espèces landicoles qui nichent dans des habitats de types landes et pelouses.

Par ailleurs, d'autres oiseaux, nicheurs probables sur le site, nécessitent un suivi particulier : le Circaète Jean-le-Blanc, l'Engoulevent d'Europe, le Busard Saint-Martin, le Busard cendré, le Grand Duc d'Europe et le Bruant ortolan. En outre, la plaine viticole pourrait être favorable à la Pie-grièche à tête rousse.

## Statut du site

Protections réglementaires et contractuelles : 1 Site classé (Massif du Caroux et gorges d'Héric) ; 1 Arrêté préfectoral de biotope (La Peyroustarié, le Fourcat d'Héric et le Mascar) ; Parc naturel régional du Haut Languedoc.

Directive européenne "Habitats" : 1 Site d'intérêt communautaire (SIC : Caroux-Espinouse) dont la problématique centrale est la gestion des landes et des pelouses.

Inventaires du patrimoine : 11 ZNIEFF de type 1 (Gorges de Colombières ; Gorges d'Albine ; Tourbières du Caroux ; Zone bocagère de Douch ; Montagne d'Aret ; Gorge d'Héric le Vialais ; Tourbière de la Peyroustarié ; Forêt du Crouzet ; Tourbière de Fomendouyre ; Sommet de l'Espinouse-Serre de Majous ; Amont du Pont de la Mouline) - 2 ZNIEFF de type 2 (Mont du Somail, Espinouse ; Caroux Vallée du Dourdou) - 1 ZICO (LR26 : Montagne de Marcou, de l'Espinouse et du Caroux).

# Espèces d'intérêt communautaire justifiant la proposition de site

## L'Alouette lulu *Lullula arborea* Linné, 1758

Oiseaux, Passériformes, Alaudidés

Directive Oiseaux : Annexe I

Conventions de Berne : Annexe III

Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France

### Principales caractéristiques et répartition

L'Alouette lulu est une petite alouette trapue, aux larges ailes et à la queue courte. La tête est typique avec des sourcils blancs très larges se rejoignant sur le haut de la nuque. Les parotiques (joues) rousses contrastent nettement avec les sourcils et le collier blanc. Sur le ventre et la poitrine blanche il y a de longues stries noires typiques de l'espèce. Le chant de l'oiseau, émis lors d'un vol ondulé et planant est caractéristique.

En Europe, l'Alouette lulu occupe toute la zone tempérée et méditerranéenne. L'espèce est plus ou moins sédentaire en région méditerranéenne. Ailleurs, elle effectue de petites migrations qui l'amènent sur des zones d'hivernage situées dans des plaines ou des versants bien exposés. Les mâles émettent les premiers chants dès le début du mois de février, voire de janvier. Le nid se trouve au sol à côté d'une touffe d'herbe. L'essentiel des pontes est déposé début avril.

A l'échelle européenne, l'espèce est considérée comme "Vulnérable" du fait de la faible taille de la population. En France où l'effectif de l'Alouette lulu se situe probablement dans la fourchette 50.000 à 500.000 couples, elle est "à Surveiller".

### Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

En France, l'Alouette lulu s'observe dans toutes sortes de milieux semi-ouverts à ouverts relativement secs et bien exposés : plaines viticoles entrecoupées de friches, garrigue ouverte comportant des pelouses, pelouses calcicoles, prairies bien exposées en zone bocagère (moyenne montagne), dunes semi-boisées, ... L'espèce est à la fois insectivore et granivore.

Les menaces pour cette espèce, sont liées à l'intensification des pratiques agricoles, mais aussi à la déprise agricole pour les secteurs de l'arrière pays (régression des milieux ouverts).

### Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Les programmes de reconquête de l'espace rural par le débroussaillage et par le pâturage extensif seraient favorables à la conservation de cet oiseau inféodé aux milieux semi-ouverts.

### **Sources bibliographiques utilisées :**

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm)



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant  
vert = oiseau résident  
bleu = oiseau hivernant

## Fauvette pitchou *Sylvia undata* Boddaert, 1783

Oiseaux, Passériformes, Sylviidés

Directive Oiseaux : Annexe I  
Conventions de Berne : Annexe II  
Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France



### Principales caractéristiques et répartition

La Fauvette pitchou se caractérise par une silhouette fine essentiellement liée au fait qu'elle présente une queue plus longue que la longueur du corps. Elle est globalement sombre de coloration : tête, manteau et queue entièrement gris anthracite et parties inférieures (gorge, poitrine, ventre et croupion) entièrement rouge vineux.

La répartition mondiale de l'espèce est limitée au sud de l'Europe occidentale. Ses grosses populations se trouvent dans la Péninsule Ibérique et en France. En France, elle occupe toute la zone méditerranéenne (Corse, Provence, Languedoc-Roussillon) et elle est présente de l'Aquitaine à la Baie du Mont St-Michel dans des milieux de landes littorales.

L'espèce est sédentaire en région méditerranéenne, toutefois elle peut effectuer des transhumances hivernales vers la plaine littorale. L'espèce débute son cycle de reproduction par des manifestations territoriales (chant des mâles) dès le mois de mars en zone méditerranéenne, plutôt en avril sur les secteurs atlantiques. Les pontes peuvent avoir lieu dès le début du mois d'avril.

A l'échelle européenne, elle est considérée comme "Vulnérable". En France, elle est "à Surveiller". L'effectif estimé en France de 60.000 à 120.000 couples semble sous-estimé.



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant  
vert = oiseau résident  
bleu = oiseau hivernant

### Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

En région méditerranéenne, la Fauvette pitchou est l'hôte spécialisé des végétations sempervirentes denses et relativement basses des garrigues et des maquis, dominées par le Chêne kermès, les Cistes ou le Romarin. En zone océanique, elle occupe les landes denses à Callunes et Ajoncs. En été, l'espèce est en grande partie insectivore.

Pas de menaces particulières.

### Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Il est difficile de préconiser des mesures de conservation pour cette espèce. Elle disparaît de la garrigue quand celle-ci devient un taillis de Chêne vert. Il faut donc faire en sorte de conserver les garrigues basses et denses qui ne manquent pas en Languedoc-Roussillon.

#### Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante : [http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm)

## La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* Linné, 1758

Oiseaux, Passériformes, Laniidés

Directive Oiseaux : Annexe I  
Conventions de Berne et de Bonn : Annexe II  
Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France



### Principales caractéristiques et répartition

Les pies-grièches sont des passereaux typiques des zones semi-ouvertes. Le mâle a une coloration de la tête typique avec un bandeau noir au niveau du bec couvrant les joues. Le manteau est marron, la poitrine et le bas ventre rose. La femelle elle est entièrement brune, toutefois, elle a des caractères typiques des pies-grièches comme le masque sombre autour des yeux et le bec crochu.

La Pie-grièche écorcheur est une espèce migratrice transsaharienne. Elle fait partie des espèces qui arrivent le plus tard en Europe, vers début mai, sur ses sites de reproduction. La ponte peut débuter dans la deuxième décennie de mai. Elle culmine fin mai et début de juin. Les retours vers l'Afrique ont lieu entre fin août et mi-septembre.

Cet oiseau est bien répandu dans toute l'Eurasie occidentale. En France, l'espèce est présente dans toutes les grandes régions d'élevage, exceptée la Bretagne et le Nord-Pas-de-Calais. Elle évite également la zone strictement méditerranéenne. En Languedoc-Roussillon, elle est présente dans toutes les zones d'altitude moyenne, moins soumises aux influences méditerranéennes que les garrigues. Ainsi, elle est présente un peu partout en Lozère, dans les Cévennes gardoises, sur les Causses méridionaux héraultais, sur les massifs du Caroux, de l'Espinouse et du Sommail, dans les Corbières, et les pâturages des Pyrénées-Orientales.

L'espèce est en forte régression au niveau national et dans pratiquement toute l'Europe. Elle est considérée comme "en Déclin" en Europe, ainsi qu'en France. En France, 160.000 à 360.000 couples se reproduiraient dont 4.000 à 7.500 dans le Languedoc-Roussillon.

### Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

L'habitat de la Pie-grièche écorcheur se caractérise par la présence d'un milieu ouvert (prairies de fauche, pâtures, talus enherbés...) riche en insectes de taille moyenne à grande. Il faut également la présence ponctuelle de buissons, surtout épineux, comme le prunellier, la ronce ou l'aubépine.

Les insectes jouent un rôle prépondérant dans son alimentation. Il s'agit surtout de Coléoptères et notamment de Carabidés, mais aussi d'Hyménoptères, d'Orthoptères et dans une moindre mesure de Lépidoptères. La Pie-grièche écorcheur chasse à l'affût à partir de perchoirs. Cette Pie-grièche empale régulièrement ses proies, d'où le nom d'"écorcheur". Le territoire est petit : en moyenne 1.5 ha suffisent à un couple.

L'intensification agricole est une cause majeure de disparition de l'espèce en France, en particulier dans les secteurs de plaine. C'est l'inverse dans le Languedoc-Roussillon, en effet, les menaces potentielles seraient plus de l'ordre de la déprise agricole (disparition des activités de pâturage traditionnel) rencontrée dans les zones de moyenne montagne. A cela s'ajoute, les plantations de résineux, en particulier, sur les massifs de l'Espinouse qui ont privé l'espèce de nombreux habitats favorables.



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant  
vert = oiseau résident  
bleu = oiseau hivernant

## Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Pour préserver l'espèce, il conviendrait de favoriser le maintien ou le retour d'une agriculture extensive, de conserver des prairies de fauches, des zones herbeuses diverses, des pâturages.

### **Sources bibliographiques utilisées :**

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante :

[http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm)

## Le Pic noir *Dryocopus martius* Linné, 1758

Oiseaux, Piciformes, Picedés

Directive Oiseaux : Annexe I  
Conventions de Berne : Annexe II  
Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France

### Principales caractéristiques et répartition

Le Pic noir a une large répartition depuis les côtes de l'océan Atlantique jusqu'au Japon. Il est largement répandu en France. Cependant, il est absent dans quelques départements du Sud-Ouest, sur le littoral méditerranéen, dans la vallée du Rhône, sur les côtes de la Manche et en Corse. On le rencontre en altitude, jusqu'à 2000 m dans les Pyrénées-Orientales.

L'espèce est réputée sédentaire, cependant à l'automne des Pics noirs sont observés en des sites où ils ne se reproduisent pas, généralement à moins de 40 km des zones de reproduction, parfois même dans des milieux considérés comme peu favorables comme les taillis de Chêne vert, le littoral ou les parcs urbains. Cette dispersion peut entraîner des mouvements de plus grande amplitude comme le montrent les observations faites en Corse où l'espèce est réputée absente. Il semble bien que dans certains cas, cette fréquentation pendant quelques années de secteurs plus ou moins éloignés de l'aire normale de répartition soit suivie par l'installation de couples pionniers.

Le Pic noir est une des espèces qui ont connu une très forte expansion de leur aire de répartition au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. A la fin des années 1990, la population française doit se situer entre 5.000 et 10.000 couples.

### Habitat, exigences écologiques

La densité du Pic noir est plus ou moins forte selon l'abondance des ressources alimentaires. Celles-ci sont principalement des fourmis récoltées dans des fourmilières, ou par percolation des galeries creusées dans des arbres vivants par des fourmis "charpentières", mais aussi des coléoptères xylophages capturés dans des bois morts.

Pour nicher, le Pic noir a besoin d'arbres mesurant au moins 45-50 cm de diamètre. En montagne, il creuse son nid dans les hêtres, les sapins, les trembles. En plaine, il s'installe dans des peupliers morts ou des hêtres, et même des chênes. Il fréquente également les pinèdes, les grands parcs et les arbres d'alignement.

### **Sources bibliographiques utilisées :**

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU, P. - 2000 - Inventaire des oiseaux de France, avifaune de la France métropolitaine. Editions Nathan. 397 pp.

YEATMAN, SEOF - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989).



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant  
vert = oiseau résident  
bleu = oiseau hivernant